



FORUM PARLEMENTAIRE
sur les Armes Légères et de Petit Calibre

Déclaration de Principe concernant les données fiables sur la violence armée

Assemblée Générale du Forum Parlementaire sur les Armes Légères et de Petit Calibre (ALPC) réunie au Parlement suédois, à Stockholm (Suède), le 15 décembre 2012.

Des données précises et fiables sur l'étendue, l'ampleur et la cause de toutes les formes de violence armée, liées ou non à des conflits, sont vitales pour mieux comprendre les types de violence, pour élaborer une stratégie, pour élaborer des réponses sous forme de programmes et pour suivre les progrès obtenus. C'est pourquoi la préoccupation première des législateurs du monde entier est de renforcer la capacité des États et d'affecter des ressources pour la collecte et l'analyse de données, aussi bien dans leurs propres pays respectifs que dans le cadre de l'aide au développement.

Reconnaissons et gardons en mémoire que les statistiques comprenant des données sur diverses formes de violence sont déterminées par des intérêts politiques et économiques. Les pays qui connaissent de hauts niveaux de violence liées aux ALPC sont susceptibles d'être prudents quant à la publication de rapports, car cela pourrait être considéré comme nuisible aux initiatives du gouvernement et qu'une insécurité perceptible pourrait décourager les investissements étrangers.

Cependant, il faut également noter que la collecte de données peut aussi renforcer les engagements, car elle améliore l'efficacité des programmes de développement.

La qualité et la portée de la collecte de données et les mécanismes d'analyse varient fortement.

En outre, il est fréquent que les données rassemblées ne soient pas réparties convenablement entre les différentes institutions qui les enregistrent. Les pays à haut niveau de vie et plusieurs pays à revenu faible et moyen, en particulier les pays d'Amérique latine et des Caraïbes, disposent de systèmes sophistiqués pour rapporter les incidents. En revanche, les statistiques de la plupart des pays d'Afrique sub-saharienne et de certaines régions d'Asie sont souvent beaucoup moins complètes. Cela est dû à de nombreux facteurs ayant trait à la faiblesse des infrastructures, aux ressources limitées et à la formation des personnels. Par exemple, en période de stress, les personnels médicaux donnent la priorité au traitement des patients plutôt qu'à la gestion de tâches moins urgentes, comme la tenue de rapports. Les victimes qui se font soigner chez les guérisseurs traditionnels n'entrent, elles non plus, que rarement dans les statistiques officielles.

Alors que de nombreux systèmes de surveillance de la violence armée se concentrent surtout sur les données de la police, l'adjonction d'autres sources de données est vitale si l'on désire créer une image complète. Les données de santé publique sont essentielles, en particulier dans les pays dont la population n'a que peu de confiance dans le système judiciaire et où il est peu probable qu'elle signale des événements aux autorités. Cependant, l'Organisation mondiale de la santé OMS affirme que 34 pays du monde seulement produisent des données de mortalité de haute qualité comportant des informations complètes et fiables sur les causes externes de mort. Lorsque certains hôpitaux se contentent de définir les blessures comme des « traumatismes », sans en indiquer la cause, il est d'autant plus difficile pour les chercheurs de distinguer s'il s'agit d'une blessure accidentelle ou intentionnelle et, en tant que telles, de nombreuses données concernant la violence armée ne sont pas enregistrées.

Un autre aspect du déficit de données est la relation entre les citoyens et les autorités nationales. Dans les pays à système judiciaire faible, les victimes de violence sont moins enclines à signaler les crimes, en particulier si le fait de signaler ou d'obtenir de l'attention exige un versement d'argent, officiel ou non. Dans de telles circonstances, il est encore plus important que les observatoires du crime et de la violence collectent, eux aussi, les informations provenant d'acteurs non gouvernementaux comme la société civile et les médias.

Dans le même temps, il faut également attirer l'attention des stratèges sur le fait que les augmentations de violences rapportées peuvent aussi être dues au fait que les victimes portent plainte plus souvent, ce qui, en soi, peut indiquer une évolution positive en termes de confiance accrue dans les autorités.

Bien qu'il existe des moyens d'estimer les niveaux de violence en se basant sur des sources de données limitées ou sur des enquêtes auprès des ménages, qui sont souvent onéreuses et ne fournissent qu'un instantané du moment, les pays devraient s'efforcer d'établir des procédures nationales de collecte systématique des données par l'intermédiaire de la police et des hôpitaux. Ces procédures offrent des avantages inestimables : la possibilité de surveiller les tendances et de savoir en quel lieu le problème est le plus grave, et en quel lieu la situation progresse. Cette méthode peut en outre s'avérer plus économique que, par exemple, des enquêtes auprès des ménages.

La Déclaration de Genève sur la violence armée et le développement est une initiative diplomatique appuyée par plus de 100 États, qui a pour objectif de réagir à l'interrelation entre la violence armée et le développement. L'approche s'appuie sur trois principaux piliers : plaidoyer, quantification et programmes.

La Conférence d'Oslo sur la violence armée et la réalisation des objectifs du Millénaire s'est tenue en avril 2010 et se base sur les engagements pris dans le cadre de la Déclaration de Genève pour encourager et soutenir les États et les acteurs de la société civile à obtenir des réductions *quantifiables* de la violence armée : un objectif qui ne sera pas atteint si des données fiables ne sont pas disponibles.

En outre, il est important de noter que, par leur adhésion aux objectifs du millénaire sur le développement (OMD), les États se sont engagés à améliorer la surveillance de la mortalité et des maladies dues à des causes spécifiques, telles que la santé des mères. De cette manière, les services

publics pourraient améliorer la surveillance de la violence armée, conjointement avec des progrès dans la surveillance de domaines semblables.

Une partie intégrante de cette tâche est d'encourager les États à publier régulièrement des rapports nationaux sur la violence armée qui offrent tout à la fois une image complète du problème et permettent au gouvernement de s'impliquer, avec d'autres acteurs, dans la prévention de la violence armée.

Objectifs

L'Assemblée Générale du Forum Parlementaire sur les Armes Légères et de Petit Calibre (ALPC) réunie au Parlement suédois, à Stockholm (Suède), le 15 décembre 2012 :

Reconnaît l'importance de données fiables sur la violence armée, dans le but de mieux appréhender et interpréter l'étendue et l'ampleur de la violence pour élaborer une stratégie, développer des réponses sous la forme de programmes et surveiller les progrès.

Renouvelle sa déclaration d'objectifs sur la gestion des stocks de munitions et les besoins identifiés d'informations et de diffusion des données pertinentes à ce sujet.

Encourage les membres du Forum à s'impliquer activement dans leurs parlements respectifs pour s'assurer que qu'une transparence et des ressources financières suffisantes sont accessibles pour permettre une collecte de données continue et de qualité élevée, des financements additionnels pour une recherche ciblée, dans le but de combler les lacunes dans la collecte de données et de mieux appréhender la nature et les causes de la violence armée.

Accueille positivement et soutient la Déclaration de Genève de 2006 sur la violence armée et le développement ainsi que les Engagements d'Oslo sur la violence armée et le développement, deux initiatives diplomatiques internationales destinées à appuyer les États et les acteurs de la société civile pour accomplir avant 2015 (et au-delà) des réductions quantifiables du fardeau mondial que représente la violence armée, dans des situations conflictuelles ou non.

Reconnaît qu'une collecte réussie des données concernant la violence armée devrait faire appel à des sources de données variées, gouvernementales ou non, pour créer une image complète ; cette question a une importance particulière dans les régions où les victimes de violences sont moins enclines à signaler des faits par suite de contraintes logistiques ou par manque de confiance dans les autorités nationales.

Encourage les membres du Forum Parlementaire sur les ALPC à promouvoir, au sein de leurs parlements et gouvernements nationaux, la Déclaration de Genève de 2006 sur la violence armée et le développement et les engagements d'Oslo sur la violence armée et le développement.

Propose que ses membres examinent les méthodes utilisées aujourd'hui pour collecter les données sur la violence armée dans leurs propres pays et régions, dans le but de déterminer la qualité et la couverture

de la collecte de données et d'analyser les mécanismes dans le but de découvrir et de mettre au jour les domaines potentiels d'amélioration.

Encourage les signataires des documents susmentionnés ainsi que tous les autres États à produire régulièrement des rapports nationaux sur la violence armée, afin de surveiller la progression des programmes de lutte contre la violence armée, de promouvoir de bonnes pratiques ainsi qu'à travailler en étroite collaboration avec d'autres parties prenantes impliquées dans la réduction de la violence armée et l'organisation de la prévention.

Demande au Bureau et au Secrétariat d'intensifier leur effort de diffusion des données pertinentes sur la violence armée aux membres du Forum.

Donne mandat au Forum, à ses membres et à son secrétariat, d'entreprendre toutes les activités nécessaires, principalement la constitution de capacité, la sensibilisation et le plaidoyer, pour assurer que le Forum exprime de manière documentée et résolue son soutien à la Déclaration de Genève de 2006 sur la violence armée et le développement et aux engagements d'Oslo de 2010 sur la violence armée et le développement.